

La réunion du 3 juillet 2008

13-07-2008

L'ordre du jour du conseil du 3 juillet, était particulièrement chargé, avec de nombreuses délibérations articulées autour des 8 thèmes clés que sont :

1) la Direction Générale, Direction du personnel & Ressources humaines,

2) l'Action Economique,

3) Urbanisme, Aménagement, Logement,

4) Enseignement, Culture, Animation et Communication,

5) Jeunesse, Sports, Social et Associations,

6) Petite Enfance,

7) Transports, Voirie, Assainissement,

8) Patrimoine, Bâtiment, marchés de fournitures et de services.

Au sein du chapitre Direction Générale, nous avons apprécié l'adoption de la demande de reconnaissance légale de la Communauté Fondacio. Historiquement, notre ville héberge nombre de congrégations religieuses qui participent à l'animation de la vie culturelle des Versaillais encore très attachés à leurs traditions. L'accueil de Fondacio à l'Ermitage par l'évêque de Versailles en 1998, participe de cette volonté de perpétuer au sein de la Ville des lieux de partage de vie, de prière et d'animation culturelle qui constituent une caractéristique essentielle de l'Art de Vivre à Versailles. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette heureuse initiative.

De même, dans le même chapitre, nous n'avons pas été insensibles à la délibération concernant la régularisation du non-versement d'une allocation pour enfants handicapés. Conformément aux promesses qui ont été faites lors de la campagne municipale du Printemps, la Mairie se doit d'être particulièrement attentive à ce que Versailles soit une Ville référence, une Ville modèle, pour le confort de vie des handicapés, qu'ils soient moteurs ou mentaux. En effet, la présence d'handicapés heureux dans notre ville constitue un enrichissement humain sans pareil pour l'ensemble des versaillais.

Concernant l'Action Economique, nous ne pouvons qu'applaudir à la délibération sur l'instauration d'un périmètre du commerce et de l'artisanat. Depuis plusieurs années en effet, nombre de versaillais déplorent la disparition de certains petits commerces (alimentation, beauté, cafés et restaurants, loisirs…), qui animent la vie de quartier, au profit des agences bancaires et immobilières qui prolifèrent à tous les coins de rue, et qui

dénaturent l'âme de notre ville, en l'asséchant ! Il est devenu impératif et urgent de créer un outil permettant à la Ville de mettre un terme à cette destruction du tissu artisanal et de commerce de proximité, afin de préserver l'attrait de notre centre ville auquel nous sommes très attachés pour faire nos courses en famille, plutôt que d'aller perdre du temps et gaspiller du CO2 dans les grands centres commerciaux de périphérie. La Ville doit effectivement de doter d'un droit de Veto sur la reprise de certains commerces.

Cela va aussi dans le sens du grand projet déjà évoqué durant la campagne d'un véritable village d'art au sein de notre ville (de préférence dans le quartier Saint Louis des Carrés) qui remplacerait l'exiguïté du passage Du Plessis, inconnu de la majorité des Versaillais et encore plus des touristes, ce qui est très regrettable.

Dans le domaine de la Culture, les Versailles ne peuvent qu'encourager l'équipe municipale à demander le plus possible de subventions au Conseil Général et plus généralement aux diverses instances d'Etat, pour enrichir nos bibliothèques municipales, nos conservatoires et autres lieux culturels clés de la Ville, autant qu'ils sont hébergés la plupart du temps au sein d'un patrimoine d'exception qui mérite d'être restauré régulièrement. Enfin, nous nous réjouissons que le règlement intérieur des Maisons de quartier ait été mis à l'ordre du jour de la Direction de la Vie des Quartiers, car à nos yeux, c'est un lieu privilégié de l'exercice de la Démocratie de proximité au bénéfice de sa Ville. Nous avons compris que le Conseil de Quartiers comprendra 30 membres : 10 désignés par le Maire (1er collège), 10 désignés par les associations (2ème collège), et 10 désignés par les habitants. En ce qui concerne le calendrier, le bouclage des listes de la mairie se fera courant Aout pour une annonce officielle mi-septembre, alors que le bouclage des listes du 2ème collège se fera en septembre pour des élections (3ème collège) début Octobre. Nous invitons toutes les bonnes volontés à rejoindre ce conseil de Quartier qui doit devenir un lieu d'échange, de réflexion et de convivialité unique pour que notre Versailles reste la ville de rêve que nous aimons passionnément.